MUSIQUE

À VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

ÂGE :
LIEU : VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
ACTIVITÉ : ARTISTIQUES
TARIFS :
DURÉE :
PÉRIODE :

DESCRIPTIF DU SÉJOUR

L'activité est pratiquée en séquences quotidiennes d'1h30 dirigées par un musicien professionnel. Elle doit permettre de produire en fin de séjour une expression collective intégrant le chant (suivant la durée du séjour).

Découverte de l'environnement et activités de détente sont proposées en complément.

Notre travail s'inscrira donc dans trois directions :

- Amener les enfants à s'exprimer sur un support musical
- Eveiller leur sensibilité artistique par une ouverture culturelle
- Développer les activités de création